puget ville Mag'

bulletin d'informations municipales n°2 automne 2008



[sommaire]

[2] le mot du Maire - insolite
[3] une vie après le pointcyb - courrier des citoyens
[4 - 5] rentrée scolaire
[5] vie des quartiers
[6] travaux : le réservoir d'eau potable
[6] vie pratique & juridique
[7] environnement
[8] zoom sur... - carton rouge
[9] la maison médicale de garde
[10] méli-mélo de photos
[11] l'anounciaire - état civil
[12] numéros utiles

[Le mot du Maire]

« ça bouge à Puget-Ville! »



C'est vrai qu'à l'image de «Lou COF» qui a produit durant l'été de forts belles animations, notre village bouge grâce au dévouement des nombreuses associations locales, que je remercie ici chaleureusement.

Fête locale, semaine bouliste, les 10 kms de Puget-Ville, brouillade géante, les Olympiades Cantonales... Des manifestations qui ont permis au plus grand nombre de se retrouver et de partager des moments de joie, d'amitié et de convivialité. C'est cela aussi un village où il fait bon vivre !

Et ça bouge aussi du côté de vos élus : l'équipe municipale que vous avez choisie pour ce mandat 2008/2014 s'emploie au déroulement de son programme. Ainsi, tout en gérant le quotidien, nous allons, avec l'aide de subventions votées par le Conseil Général, engager d'importants travaux et acquisitions de matériels divers. Les travaux de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 1000m³ ont débuté au mois de juillet.

Concernant le projet de «La Tour», tout se passe comme prévu. Une opération qui va sans aucun doute embellir encore plus l'image de notre village. Structure séniors, crèche, logements à loyers modérés, accessions à la propriété... Un ensemble de réalisations qui privilégie l'intérêt collectif avec le rapprochement des jeunes et des anciens et qui permet également de se loger à des prix plus abordables. Un projet social qui est suivi de très près par la commission Adhoc composée de cinq élus, majorité et opposition.

Un autre projet suit son cours au quartier de La Planque. Ainsi, la construction de l'immeuble avec commerces de proximité en rez-de-chaussée devrait débuter avant la fin de l'année.

Vous le voyez, une «équipe d'avenir» n'est pas seulement un slogan de campagne, c'est aussi une volonté commune de travailler dans l'intérêt général.

Comme durant ces six premiers mois de notre mandat, nous allons poursuivre avec vous, avec courage et clairvoyance, notre passionnante mission.

Bonne rentrée à toutes et à tous et bonne lecture du deuxième « Pugetvillemag ».

Max BASTIDE
Maire de Puget-Ville

[Insolite]



Porte d'entrée de la Mairie

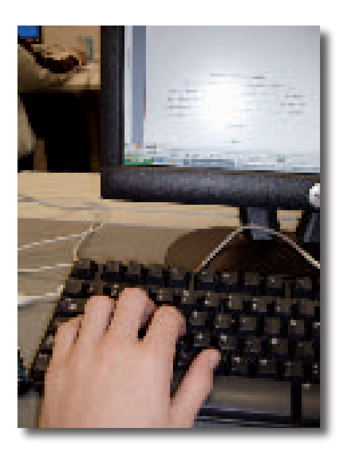
Vous qui franchissez périodiquement le seuil de la mairie, vous ne vous doutez pas que l'huis qui vous permet d'entrer connaît une petite histoire secrète... En effet, lors d'une réfection de la porte d'entrée, les ouvriers découvrirent, plié en six, un petit papier de l'artisan menuisier qui avait réalisé ce chef-d'œuvre.

Une écriture vieillie nous apprend que M. Martinau, alors âgé de 33 ans, a travaillé à cette porte en 1847 … Puget-Ville s'appelait encore Le Puget Près de Cuers ! Ce menuisier du sud-ouest avait épousé Charlotte Gasquet et vivait donc au Puget, au quartier neuf.

Si M. Martinau laissa ce message dans un interstice de la porte, c'est qu'il voulait qu'on se souvienne de l'ouvrier qui contribua à l'embellissement de l'hôtel de ville.

Que notre bulletin municipal lui rende hommage !

[Une vie après le point Cyb]



L'importance de l'informatique au sein même des structures scolaires n'est plus à démontrer. Nous avons alors décidé d'affecter entièrement la salle multimédia «Dominique BERGEROT» aux écoles. Elle sera également utilisée hors temps scolaires par le service jeunesse ainsi que pour des conférences ou séances informatiques en partenariat avec la Mission Locale ou autre...

Bien entendu, nous ne laissons pas nos internautes au bord de la route, ou plutôt au bord de l'écran! Ils ont la possibilité de se rendre à la bibliothèque Municipale, aux heures d'ouverture, pour se connecter à Internet après s'être inscrits auprès des agents communaux en charge de ce lieu, les bibliothécaires, Elsa et Nadia.
Enfin, le service jeunesse change également de lieu et se retrouve Place de la Liberté, en plein centre du village avec une gestion adulte-jeunes à l'essai. Ne doutons pas de cette nouvelle réussite !

[courrier des citoyens]

Vous avez une question? Pour cela, adressez-la en mentionnant votre nom et votre prénom :

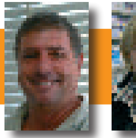
- Par mail au Service Communication de la mairie : scip.mairie@gmail.com
- Par courrier, transmettez votre question sous enveloppe portant la mention «SCIP - courrier des citoyens» à l'accueil au rez-de-chausée.
- Par fax : 01.57.67.20.60 (coût d'un appel local).

Parmi les questions reçues, nous en choisissons quelques unes, pertinentes et ayant trait aux intérêts de la commune. L'anonymat sera respecté si vous le souhaitez, dans ce cas, seules vos initiales apparaîtront. Les questions posées sous couvert d'anonymat ne seront pas prises en compte.

Question «ENVIRONNEMENT» de C.P. : «Peut-on toujours amener nos déchets verts au quai de transit le samedi matin?»
Oui tout à fait, il est ouvert de 9h à 12h uniquement pour les déchets verts. Un tri doit être effectué au préalable. Nous vous rappelons que pour tous les autres déchets, les décheteries intercommunales sont à votre disposition.

Question «JEUNESSE» de M.G. : «Reverra-t-on un jour le Centre de Loisirs à Puget-Ville?»
Sous son ancienne forme non. Nous nous efforçons de rendre son utilisation des plus agréables pour les familles. Ainsi, pour les enfants entre 3 et 6 ans, le lieu d'accueil est à Pignans. Pour les plus grands (6 à 12 ans) il se trouve toujours au Luc mais les activités sont de plus en plus nombreuses et diversifiées. Enfin, sachez qu'il est totalement interdit d'organiser un centre de loisirs «isolé» car la compétence jeunesse fait partie de celles attribuées à la Communauté de Communes «Coeur du Var, Plaine des Maures».

Question «AMENAGEMENT» de M.F : «J'ai décidé d'utiliser les transports en commun pour me rendre sur mon lieu de travail...Je compte me rendre à la gare à pied ou en vélo (je suis en centre ville)...Comptez-vous aménager l'accès piéton qui va jusque-là et le parking de la gare (vélo/moto/auto) ?
C'est un projet à l'étude qui nous intéresse tout particulièrement : la population de Puget-Ville s'accroissant, nous nous devons d'apporter des solutions pour rendre accessible toutes les infrastructures nécessaires à la vie au quotidien des Pugétois et qui, pour certaines comme celle que vous évoquez, ne le sont pas encore vraiment. L'utilisation des transports ferroviaires va se développer (grâce aux tarifs préférentiels mis en place par la Région avec la SNCF et à cause de la hausse du carburant), c'est pourquoi il s'avère nécessaire d'y penser très sérieusement.







Bonne rentrée à tous !

Tout s'est bien passé à Puget-Ville ! Petits et grands ont retrouvé l'école Lou Pitchoun et Lei Cigalos dans de bonnes conditions. Le personnel des services techniques a retroussé ses manches pour offrir des locaux conformes aux désirs des maîtresses (une baguette par ci, un coup de peinture par là...) et deux nouveaux jeux à l'école maternelle vont faire la joie des petits !

Pour les grands, le restaurant scolaire a opéré quelques aménagements pour les petites mains de nos enfants (couverts et plats plus accessibles...)

Enfin tout est réuni pour que les enfants passent une bonne année à l'école !

A l'école «Lou Pitchoun»



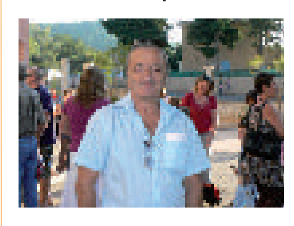
Sept classes cette année en Maternelle dont trois en petite section. Afin d'atténuer le stress de la rentrée et la séparation d'avec les familles, une rentrée échelonnée s'est déroulée pour les plus petits.
Le corps enseignant est composé de mesdames **VERMET** (petite et toute petite section), **LASSERRE** (Directrice, petite et toute petite section), **BONNETTI** (petite et moyenne section), **BOYER** (moyenne section), **CASTAGNINO** (moyenne section), **DELAGE** (grande section) et **MIZERA** (grande section).

Au total, **186 enfants** garnissent les bancs de l'école maternelle...

A l'école «Lei Cigalos»



Une rentrée en toute sérénité, du fait notamment de la même équipe enseignante en place que l'année dernière.
Cette-dernière est composée de mademoiselle **HUGUES** (CPA), monsieur **LEBON** (CPB), madame **PUCCI** (CP-CE1), madame **GHESQUIERE** (CE1), madame **DURAND** (CE1-CE2), madame **TOGNARELLI** (CE2), madame **LABAYLE** (CE2-CM1), monsieur **VALLADE** (Directeur-CM1), madame **MAILLET** (CM1-CM2) et madame **KERN** (CM2).
256 élèves portent leurs cartables à l'école élémentaire cette année...



Comme chaque année à pareille époque, monsieur le Maire ne rate en aucun cas la rentrée scolaire. Cela lui permet de se plonger (ou replonger) dans le bain des écoliers et il s'aperçoit toujours que petits et grands sont très heureux de retrouver les camarades si longtemps perdus de vue...

Le restaurant scolaire



305 enfants sont inscrits à l'école à Puget-Ville dont 109 en maternelle et 196 en école élémentaire. A ce jour, le nombre d'enfants présents en cantine est de 96 en maternelle et 176 en élémentaire.
Le personnel est composé de Christophe et Marie Lyse en cuisine. L'accompagnement des enfants en cantine est géré par les dames de service de la maternelle.
Le service maternelle à l'assiette : Marie Thé, Marie Ange et Angélique qui assure également le convoyage et la surveillance cour pour remonter.
Service élémentaire en self : Christophe et Marie Lyse.
La surveillance de la cour pour les enfants de l'école élémentaire est assuré par Camille et Danielle Langlois, cette dernière étant également le gestionnaire, régisseur et responsable du service.

[la rentrée scolaire]



L'accueil périscolaire

Un accueil périscolaire est mis en place pour les enfants dont les parents travaillent et qui n'ont pas la possibilité de les emmener ou de les récupérer aux heures d'ouverture et de fermeture.
Il est ouvert le matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.
Une inscription est nécessaire et obligatoire au préalable et les tarifs sont de 2 euros le matin et de 2,50 euros le soir.
A ce jour, 142 dossiers ont été remplis! La capacité d'accueil maximale étant de 42 enfants, les élus se penchent dès à présent sur le sujet pour trouver une solution afin de satisfaire un maximum de familles.

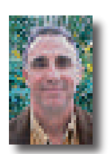
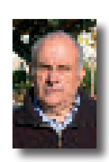
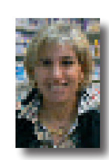
[vie des quartiers]

Réunions de quartiers : une initiative bien accueillie.

Chose promise, chose due. Inscrit dans le programme électoral, l'équipe municipale élue en mars dernier a rencontré au cours des six premiers mois du mandat, des centaines de personnes dans les différents quartiers et hameaux du village. Un travail de longue haleine qui aura permis aux Pugétoises et aux Pugétois de nouer un dialogue franc, direct et sincère avec les élus.

Le but de ces rencontres citoyennes était que chacune et chacun puisse s'exprimer librement et faire connaître son souhait, donner son avis sur n'importe quel sujet ou projet communal, voire de faire part de sa différence avec les choix retenus par les élus. Ainsi, ont été abordées des questions liées à l'environnement, au cadre de vie, à l'urbanisme, à la sécurité, à l'eau...

Pour enregistrer et prendre en compte tous ces échanges constructifs, des élus ont été délégués de quartiers et hameaux .

Tout a commencé le 16 mai au hameau de la Foux, sous la houlette de Jean AUTRAN, adjoint au Maire. Le 20 juin, Abdelkhader HADJAZI, conseiller municipal, prenait le relais en étant à l'écoute des habitants de la Gare et du mas de Brun. Christian BONNAFOUX, conseiller municipal, a réuni le 11 juillet une belle chambrée devant le puits du hameau de la Ruol. Le 1er septembre, sur le parking du Canadel, Louis VACHIER, conseiller municipal, accompagné de Raymond PERELLI, adjoint au Maire, ont répondu et pris en considération les doléances des habitants du hameau. C'est le 5 septembre que sous le préau de l'école élémentaire, Sylvie DI ROSA et Vincent LANDI, conseillers municipaux, ont donné la parole aux habitants du centre du village. Il est revenu à Catherine ARNOULT et Serge LAVIALLE, conseillers municipaux, de clore les débats le 12 septembre dernier, lors d'une ultime réunion qui a rassemblé les habitants des quartiers de la Planque, du Bouffre, de Trénon, de la Lauvette.

Cette initiative a été très bien ressentie par l'ensemble des participants. La manière dont le dialogue s'est déroulé est un véritable moteur : questions pertinentes, raisonnements justes et mesurés, cette envie que soit amélioré l'ordinaire, mais aussi une clairvoyance évidente sachant que tout ne peut se réaliser tout de suite...

Reste à présent aux édiles de se retrousser les manches pour engager les nombreux travaux sollicités ! Sans plus attendre, le Maire a donc réuni le 18 septembre tous les élus délégués aux quartiers et hameaux afin d'effectuer une première synthèse de l'ensemble des points soulevés lors de ces rencontres. Ainsi, seront programmées par secteur les actions de proximité qui seront engagées dans un délai raisonnable, les travaux les plus importants à mettre en œuvre d'ici 2014 (fin du mandat) seront également listés. Le suivi des travaux sera disponible sur le site officiel de la Mairie de Puget-Ville : www.puget-ville.fr. Vous pouvez continuer à communiquer vos questions/souhaits à l'adresse ***comitesdequartiers@puget-ville.org.***

«De la discussion, jaillit la lumière.»

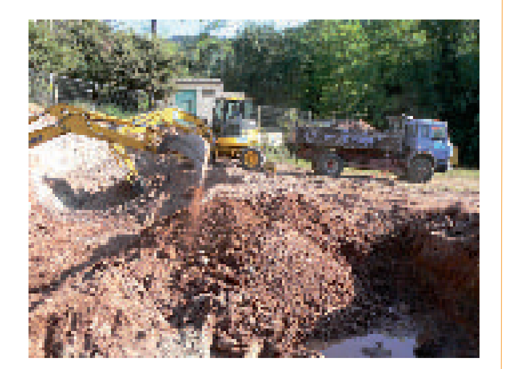
[travaux : construction du réservoir]





Les travaux de construction du nouveau bassin de la mère des fontaines ont débuté le 1er juillet et devraient se terminer début mars 2009.

Cinq entreprises travailleront sur cet important chantier sous le contrôle du maître d'oeuvre, l'architecte Claude PONZO, du maître d'ouvrage représenté par Raymond PERELLI, adjoint aux grands travaux, assisté dans cette tâche par les services techniques de la commune.



Ce réservoir de 1000 m^3 remplacera l'ancien qui arrivait en fin de vie et permetra de réduire en grande partie les fuites d'eau. Cette opération dont le coup total s'élève à 518 168,15 euros H.T. est subventionnée par le Fond de Solidarité Rurale, le Conseil Général et le Fond de réserve Parlementaire du Sénat pour un montant total de 319 485 euros.

[vie pratique - juridique]

Déménagement

Vous souhaitez emménager ou déménager ? Voici un petit mode d'emploi...

Votre résidence ne vous permet pas le stationnement d'un camion de déménagement sans gêner la circulation sur la voie publique, vous devez demander une autorisation en renvoyant à la mairie le formulaire prévu à cet effet dûment complété, afin d'obtenir la réservation d'un emplacement précis pour une durée déterminée.

Un arrêté municipal pour occupation temporaire du domaine public vous sera alors délivré. Attention, la demande doit être formulée **au moins cinq jours avant le jour J** (*toute demande faite ultérieurement ne sera pas prise en compte et aucun arrêté ne vous sera délivré, engageant alors entièrement votre responsabilité*).

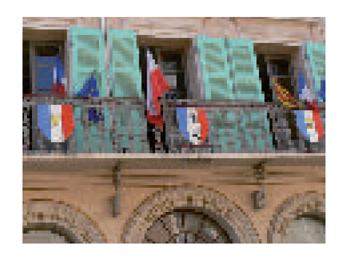
Le formulaire est disponible à l'accueil en mairie ou au secrétariat des services techniques. Afin de gagner du temps, vous pouvez télécharger directement ce document sur le site de la commune www.puget-ville.fr rubrique 'Téléchargements'. Sur demande, les services techniques peuvent vous prêter un panneau de signalisation temporaire de stationnement interdit sur lequel vous apposerez l'arrêté.
Pensez également à informer le Service des Eaux pour souscrire ou résilier votre contrat d'abonnement.

Sachez que pour faciliter vos démarches, une adresse internet est à votre disposition pour informer différents services de votre changement d'adresse en un clic : https://www.changement-adresse.gouv.fr

Tout ceci étant fait, bienvenue dans notre commune à tous les nouveaux arrivants...

Renseignement complémentaire au 04.94.13.82.16

Demande de rendez-vous auprès de la municipalité



Vous sollicitez une demande de rendez-vous auprès du Maire ou d'un élu. Rendez-vous directement en Mairie ou téléphonez au standard (04.94.13.82.00) pour exposer votre demande de rendez-vous en laissant vos coordonnées ainsi que le motif du rendez-vous (sans celui-ci, aucun rendez-vous ne vous sera octroyé). L'information arrive alors au Cabinet du Maire qui vous contactera dans les plus brefs délais pour vous fixer le jour et l'heure arrêtés.

Gagnez du temps en téléchargeant le formulaire de demande de rendez-vous directement sur le site de la commune: www.puget-ville.fr rubrique «téléchargements».



La propreté des espaces publics, c'est l'affaire de tous.



La propreté c'est nous…

Le service de collecte des déchets de la commune travaille avec les élus afin d'améliorer la tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères résiduelles (OMR). Résiduelles, car elles sont débarrassées des déchets valorisables ou autres objets à déposer gratuitement en déchèterie. Le remplissage des conteneurs en serait moins rapidement saturé. Ainsi, bien que les modalités des collectes sélectives soient connues de tous, le travail des agents du service de collecte se trouve encore trop souvent entravé par des actes d'incivisme flagrant, augmentant considérablement le temps d'intervention dans certains secteurs.

… la propreté c'est Vous !



A l'heure du développement durable, de la promotion des énergies renouvelables, du Grenelle de l'environnement, nous sommes tous conscients que de simples gestes quotidiens peuvent contribuer à sauvegarder et améliorer notre cadre de vie. Et pourtant, certains de nos concitoyens semblent avoir oublié ces petits comportements qui contribuent à rendre notre village propre et agréable à vivre.

✓ Ne pas jeter n'importe quel déchet dans les bacs à ordures ménagères.
✓ Ne pas jeter les emballages par terre,
✓ Respecter les horaires de ramassage.

Ce manque de savoir-vivre qui indispose le citoyen promeneur, passant ou touriste, offre un spectacle désolant à certains endroits du village, à cause d'une poignée de gens incorrects et sans gêne.

L'éducation restant le meilleur moyen de changer ces comportements, une action de communication sera bientôt lancée pour sensibiliser tous les publics, notamment les enfants des écoles qui pourront faire le relais envers certains parents. Dans une démarche citoyenne, les adultes pourront en faire de même avec leurs voisins. En dernier recours, la répression financière sanctionnera les plus « accros » à l'incivisme.

L'évolution croissante de la population du village impose aujourd'hui, pour le service de collecte des déchets, une modification significative de la tournée de ramassage des ordures ménagères. A moyens constants (effectif et matériel), une nouvelle organisation devient nécessaire à laquelle la population doit également s'adapter, à savoir :

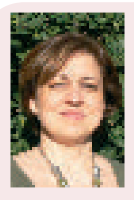
Lundi, Mercredi et Vendredi : tournée des Ordures Ménagères
Mardi : tournée des emballages
Jeudi : pas de collecte
Samedi : collecte des conteneurs uniquement dans les secteurs les plus engorgés. ATTENTION ! pas de «porte à porte».

Nous vous rappelons que la déchèterie de Pignans se trouve à environ 8 km de Puget-Ville (une dizaine de minutes pour vous y rendre), vous devez posséder un badge (gratuit) et une pièce d'identité pour y accéder, renseignez-vous auprès de la Mairie qui vous accompagnera dans les démarches d'obtention de ce badge. Il donne accès à l'ensemble du réseau Déchèterie (Le Cannet, Flassans, Pignans) et est crédité de 15 passages par semestre civil.
La déchèterie de Pignans est ouverte les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h. Pour tous rensignements supplémentaires : nouveau numéro Communauté de Communes «Coeur du Var» 04 98 10 43 50.

Les lettres du tri sont accessibles en téléchargement sur le site www.puget-ville.fr

[zoom sur...]

«Zoom sur...» la rubrique permettant de découvrir deux élus au travers d'un petit questionnaire pour les connaître au-delà de leur rôle institutionnel.



Odile Viès

Née le 31 août 1962 à Toulon

Maire-Adjoint

CCAS, Dossiers Européens

Recette préférée :

Le poulet au citron.

Votre dernier livre ?

Le Montespan.

Votre Hobby :

Les amis...

Personnage célèbre préféré :

Les femmes qui ont fait avancer l'histoire

Un mot que vous évoque Puget-Ville :

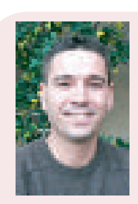
MON village

Que trouvez-vous choquant ?

La bêtise humaine

Un commentaire ?

J'ai accepté mon poste d'adjoint avec beaucoup d'honneur afin de poursuivre mon investissement dans la vie du village. J'espère répondre aux attentes des gens, surtout n'hésitez pas à venir me solliciter.



Olivier JOLY

Né le 17 août 1971 à Paris XVIe

Conseiller Municipal

Délégué aux affaires scolaires.

Recette préférée :

Les pâtes sous toutes leurs formes...

Votre dernier livre ?

Un roman : « Et après… » de Guillaume Musso

Votre Hobby :

Le VTT

Personnage célèbre préféré :

Jodie FOSTER

Un mot que vous évoque Puget-Ville :

Sérénité

Que trouvez-vous choquant ?

Le non respect des autres

Un commentaire ?

Depuis bientôt 7 ans, chaque jour, j'apprécie le cadre et la qualité de vie exceptionnelle que nous offre Puget-Ville. Pour moi, ce n'est qu'un juste retour des choses que de pouvoir donner lorsque l'on a beaucoup reçu. Aujourd'hui, je suis fier et heureux de pouvoir m'investir au service de mes concitoyens. Ainsi, en participant au coeur même de la vie de notre village j'ai le sentiment de contribuer à mon tour, à le rendre encore plus agréable à vivre.

[carton rouge]



Conteneurs de Tri Sélectif brûlés : à qui profite le crime?

Est-ce par jeu? Est-ce par stupidité? Est-ce par mécontentement? Toujours est-il que le résultat est désolant lorsqu'au petit matin nous nous retrouvons devant ces cendres, dernières preuves de l'existence des conteneurs en haut du cimetière...

Il faut bien comprendre qu'au travers de ces actes d'incivilité c'est **toute la population Pugétoise qui est touchée** (pas seulement la Mairie). Tout s'enchaîne, le désagrément de ne plus pouvoir déposer ses déchets triés convenablement, le résultat mensuel (et annuel) du tri au village ne sera pas optimal, le remplacement de ces conteneurs ne se fera pas gratuitement...



Alors si jamais le ou les «auteurs» lisent ces quelques lignes, qu'ils comprennent désormais qu'ils agissent contre tout le monde et contre eux par conséquent...

Déménagement de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes intègre son nouveau siège situé quartier Précoumin, route de Toulon au Luc en Provence. Pour les contacter désormais :

Téléphone : 04.98.10.43.50
Télécopie : 04.94.99.56.75
Courriel : contact@coeurduvar.com

Maison médicale de garde



Trouver un médecin pour une maladie courante pendant le week-end et les jours fériés est désormais possible sur notre territoire. Pour assurer la permanence des soins dans le Cœur du Var, la Communauté de Communes, en concertation avec l'hôpital local départemental, a pris l'initiative de soutenir l'association «Permanence Médicale Coeur du Var», créée par des médecins membres de SOS Médecins, pour l'installation d'une maison médicale de garde au Luc. Mode d'emploi pour utiliser ce nouveau service :

Qu'est-ce qu'une maison médicale de garde ?
C'est un cabinet médical qui permet d'accueillir les patients pour des consultations non programmées pendant les horaires de fermeture des cabinets de ville.

Pour quel type de soins ?
Les consultations de médecine générale comme les crises de gastro, fièvres de l'enfant, otites ou les gestes concernant la petite traumatologie, coupures superficielles, entorse légère… peuvent être prises en charge par le médecin de garde. C'est l'association «Permanence Médicale Cœur du Var» qui coordonne l'intervention des médecins généralistes volontaires.

Quelles démarches devez-vous effectuer ?
En premier lieu, téléphonez au 15.
Votre interlocuteur, un médecin régulateur, analyse les symptômes décrits et, selon leur gravité, vous oriente vers le service adapté à votre cas : le service des urgences d'un hôpital ou la maison médicale de garde. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, le médecin régulateur dépêche un transport sanitaire ou un SMUR.
Rendez-vous ensuite à la maison médicale de garde muni de votre carte vitale. Le médecin de garde est rémunéré par le paiement à l'acte comme votre médecin de famille. À partir de mi-octobre, les habitants de Puget-Ville devraient pouvoir se rendre au Luc, et non plus à La Valette. Néanmoins, ayez toujours le réflexe de téléphoner à SOS Médecins qui en dehors des heures d'ouverture de la Maison Médicale, vous enverra quelqu'un à votre domicile.

Où et quand ?
La maison médicale de garde se trouve au Luc à proximité de l'hôpital local départemental. On y accède à partir de la RD97. Vous devez vous y rendre directement sans passer par l'hôpital qui ne traite pas les urgences médicales.

Les horaires sont les suivants :
- Le samedi de 12h00 à 0h00
- Le dimanche et les jours fériés de 8h00 à 0h00

[méli-mélo de photos]

Retour en photos sur l'été 2008 à Puget-Ville : les Olympiades qui ont vu Puget-Ville grand vainqueur cette année. Les manifestations patriotiques du 18 juin et du 14 juillet. L'inauguration des plaques de rue du hameau de la Foux et enfin, le Pass' Vacances Intelligentes avec ses nombreuses sorties...



[l'anounçïaire]

[octobre]

Dimanche 5 octobre :
Spectacle de Danse "Un Dimanche chez vous". À partir de 13h30 jusqu'aux environs de 17h30 - Chapelle Ste Philomène sur la D40 Puget-Ville (83390). Proposé par les "Amis du Vieux Puget" en collaboration avec «Incidence» (Arles).

Samedi 11 octobre :
20h30 - ***Cirque-danse***, à Draguignan «Libellule et Papillons». Une rêverie visionnaire et poétique autour du papillon. Tous public. 10 ou 14 euros.

Deuxième quinzaine d'octobre : Journée débroussaillage avec les Amis du Vieux Puget. Renseignements auprès de l'association : 04.94.48.31.07

Samedi 18 octobre :
Goûter des «Noces d'or». Organisé par le CCAS de la commune, salle Jean LATOUR à partir de 14h.

Jeudi 23 octobre :
20h30 - ***Théâtre*** à Lorgues. «Assoiffés» L'adolescence abordée avec justesse. Spectacle à fleur de peau à partir de 13 ans. 10 et 16 euros.

Samedi 25 octobre :
Loto par le Comité de Jumelage, salle Jean LATOUR.

Mercredi 29 octobre :
Soirée jeunes organisée par le service jeunesse. A l'heure où nous imprimons le bulletin, la date est à confirmer.

Vendredi 31 octobre :
Halloween dans les rues du village, organisé par le service jeunesse en partenariat avec de nombreuses associations.

[novembre]

Dimanche 2 novembre :
Gros rassemblement de voitures par Full Power Team. Expositions, historique, animations, spectacle de Fakir par Kalidor... de 9h à 18h, espace du Felibrige.

Samedi 15 novembre :
Repas dansant. Organisé par le Comité de Jumelage, salle Jean LATOUR.

Dimanche 16 novembre :
Après-midi dansant organisé par Lou COF, salle Jean LATOUR. A partir de 14h30. Entrée 10 euros par personne. Renseignements au 06.79.95.81.41

Vendredi 21 novembre :
20h30 - ***Théâtre*** Châteauvallon «Falstafe» 14 acteurs déroulent la rage au coeur et la joie à plein gosier sur les planches. Shakespeare revu dans une mise en scène jubilatoire et flamboyante. 13 euros.

Samedi 22 novembre :
Loto de l'APAC (association des artisans et des commerçants) salle Jean LATOUR.

Samedi 29 novembre :
20h30 - ***Théâtre*** à Draguignan «les Caméleons d'Achille» Shirley et Dino renouent avec leur Cie Achille Tonic. Un joyeux bric-à-brac théâtral et musical où 10 personnages passent de la comédie à la farce... Adulte 22 euros Enfant 16 euros.

Dimanche 30 novembre :
Loto du tennis club salle Jean LATOUR.

[décembre]

Samedi 5 décembre :
20h30 - ***Théâtre*** à Chateauvallon «cet enfant». Ce spectacle parle de la famille, du rôle des parents, de l'enfant. Se passe sur un ring. 13 euros.

Du 5 au 7 décembre :
Foire aux Santons et aux Tarraïettes organisée par l'Office de Tourisme, salle Jean LATOUR. Horaires : de 9h à 18h. Entrée gratuite. Renseignements au 04 94 33 51 06

5 et 6 décembre :
Téléthon 2008. De nombreuses associations participent au Téléthon avec une multitude d'animations.

7 décembre :
Marché de Noël organisé par l'Office de Tourisme, Espace du Felibrige.
Horaires : de 9h à 18h. Renseignements au 04 94 33 51 06

Samedi 13 décembre :
Loto du Club Athlétique Pugétois, salle Jean LATOUR à partir de 14h30.

Samedi 13 décembre :
20h30 - ***Danse*** à Draguignan «Les 7 planches de la muse» Autour du jeu de solitaire le Tamgram, un ballet acrobatique d'objets aux dimensions impressionnantes, de toute beauté...

Samedi 20 décembre :
19h30 - ***Théâtre*** à Chateauvallon «le petit chaperon rouge» D'après le conte populaire, une recherche sonore et inventive. Le loup à l'air d'une vraie bête... A partir de 6 ans.

20 et 21 décembre :
Apéro, chants et contes organisés par Rescontre, salle Jean LATOUR.

[état civil]

12 Mariages

26/06 MOTTIER Olivier épouse MEUNIER Stéphanie
12/07 BONGIORNO Gérard épouse ROUILLON Ghislaine
12/07 BOUDIGOU Dimitri épouse GUALANDI Adeline
25/07 SARTRE Gilles épouse CASTELLI Marie-Françoise
06/08 SIMON Geoffroy épouse JUANICO Sandrine
08/08 CERNY Michel épouse CLABE Jacqueline
09/08 MARTIN Patrick épouse GALLIEN Sandrine
16/08 SAOUD Jérémy épouse COLOMBANI Elodie
23/08 FRANCOIS Gérard épouse VERNY Angélique
23/08 ROUVIER Yannick épouse QUEMERE Cynthia
30/08 BULTET Jean-Marie épouse BOURGEAT Claudette
06/09 NICOLLE Rémi épouse HAILLOT Sophie

6 Décès

10/05 BOURGEOIS Claude
01/06 GOSSART née TRAULLE Jacqueline
15/06 ASSANTE Michel
13/07 POTTIER Jacques
05/08 BENEDETTO Jean
06/09 BOTTERO René

14 Naissances

22/06 MARIOTTI Sélène
06/07 DESFOURS Thomas
09/07 SEDILLIERE Sacha
19/07 LIENARD Noa
26/07 MANTION Carla
30/07 GHEZALI Boumediene
04/08 HADJAZI Norhen
10/08 MANTEAU Lola
18/08 MAFFRE Lilouann
20/08 LEVENEUR-BERGOENS Louis
27/08 ASLANIANTZ Paul
28/08 GRANDIDIER Loréna
29/08 DONATO Aaron
10/09 DIDIER David

Pour une parution dans le prochain anounçïaire, transmettez vos informations <u>avant le 15 décembre 2008</u> à :
Mairie de Puget-Ville SCIP
Rubrique Anounçïaire
83390 PUGET-VILLE
Par mail :
scip.mairie@gmail.com

[numéros utiles]

***Accueil Mairie* 04.94.13.82.00** - RDC de la Mairie – Lucienne Daumas
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 15h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 15h à 16h30.
mairie@puget-ville.org

Infos Mairie SMS : soyez informés par sms des évènements à venir ou de toute autre information que nous souhaiterions porter à votre connaissance. Les personnes qui étaient déjà inscrites à ce service doivent renouveler leur inscription. Comment? Envoyez un courriel à cette adresse : ***webmaster@puget-ville.org*** avec vos noms, prénoms, coordonnées sans oublier votre numéro de portable ! Vous recevrez alors un texto de confirmation.

Fax Mairie 04.94.13.82.01

Cabinet du Maire 04.94.13.82.19 – Philippe DHO - coll-cab@puget-ville.org

Direction Générale des Services 04.94.13.82.06 – Aurélie LIZEUX - aurelie.lizeux@puget-ville.org

CCAS 04.94.13.82.03 – Nadège LANGLOIS – ccas@puget-ville.org

Comptabilité 04.94.13.82.04 – Danielle ODDO - compta@puget-ville.org

Marchés publics 04.94.13.82.05 – Céline GENONCEAU- marchespublics@puget-ville.org

Service du personnel 04.94.13.82.08 – Stéphanie JIMENEZ - GRH@puget-ville.org

Eau et Assainissement 04.94.13.82.10 - Alexandra AUTRAN - assainissement@puget-ville.org

Urbanisme 04.94.13.82.11 – Sandrine DAUSSE - urbanisme@puget-ville.org

Services Techniques 04.94.13.82.16 – Gilles BRUNO - technique@puget-ville.org

Fax des Services Techniques 04.94.13.82.12

Restaurant scolaire 04.94.48.34.93 – Danielle LANGLOIS - restaurantscolaire@puget-ville.org

Bibliothèque Municipale 04.94.48.38.47 – Elsa DECLERCK et Nadia VIANO - biblio@puget-ville.org

Service jeunesse 04.94.38.95.80 – Fabrice SFORZA et Camille GRIMAUD – Place de la Liberté

Police Municipale 04.94.13.82.14 – police.municipale@puget-ville.org

Gendarmerie 17

Sapeurs Pompiers/URGENCES 112 ou 18

Centre d'incendie et de secours de Puget-Ville 04 94 13 80 74



est le bulletin d'informations municipales du village de Puget-Ville
Imprimé sur papier recyclé
Directeur de la publication : Max Bastide
Rédaction : Catherine ARNOULT, Jean AUTRAN, Jean-Pierre CAMPAGNO, Monique DHO, Philippe DHO, Sylvie DI ROSA, Michel DUTREUX, Marie-Laurence FLOCH, Vincent LANDI, Raymond PERELLI.
Photos : Philippe DHO, SCIP, Fotolia, Stock.XCHNG.
Conception graphique : Marie-Laurence FLOCH.
Mise en page : Philippe DHO, Marie-Laurence FLOCH.
Impression : NAVARRO IMPRIMEUR.
Service de Communication et d'Information de Puget-Ville (SCIP) Mairie de Puget-Ville Tél. 04 94 13 82 19 www.puget-ville.fr